




## La zone humide à Lonzée en amont de la Goyette et Argenton - Code 21

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	0 ha	X : 176205
 ZCr	0,71 ha	Y : 138015
 ZD	28,9 ha	

En aval de la sablière, dans la vallée de l'Arton, deux zones humides d'intérêt sont distantes d'environ 600 mètres et séparées par le lieu-dit « Goyette ». Elles sont toutes deux situées le long de l'Arton.

La première zone humide est constituée d'un cordon rivulaire dominé par le frêne (*Fraxinus excelsior*), une mégaphorbiaie dans laquelle la fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), l'iris jaune (*Iris pseudacorus*), la scrofulaire ailée (*Scrophularia umbrosa*), l'ache faux-cresson (*Apium nodiflorum*) et la menthe aquatique (*Mentha aquatica*) sont observées. Quelques laïches des marais (*Carex acutiformis*) bordent des points d'eau couverts de petites lentilles d'eau (*Lemna minor*).

Le bouvreuil pivoine y a été entendu et la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) observée.

### Espèces remarquables

Laïche des marais (*Carex acutiformis*)

Scrofulaire ailée (*Scrophularia umbrosa*)

Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*)

Véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*)

### Espèces végétales présentes sur le site

*Acer pseudoplatanus*, *Alliaria petiolata*, *Alnus glutinosa*, *Apium nodiflorum*, *Arrhenatherum elatius*, *Callitriche sp.*, *Caltha palustris*, *Cardamine amara*, *Carex acutiformis*, *Carpinus betullus*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Dipsacus fullonum*, *Epilobium hirsutum*, *Filipendula ulmaria*, *Fraxinus excelsior*, *Galium aparine*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Heracleum sphondylium*, *Iris pseudacorus*, *Juncus effusus*, *Lemna minor*, *Lonicera periclymenum*, *Mentha aquatica*, *Nasturtium officinale*, *Ranunculus ficaria*, *Ranunculus repens*, *Rubus sp.*, *Sambucus nigra*, *Scrophularia umbrosa*, *Stellaria holostea*, *Urtica dioica*, *Veronica beccabunga*,...

### Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Envisager la réparation de l'ancienne digue de l'étang jadis situé dans la prairie de l'abbaye d'Argenton et créer une zone humide. Celle-ci ne pourrait se faire qu'en envisageant la création en amont d'une zone de décantation afin d'éviter l'atterrissement rapide du au ruissellement trop important sur la prairie ;
- Restaurer et étendre la zone centrale aux fonds de prairies, le long de l'Arton ;
- Envisager le remplacement des alignements de peupliers par des essences plus appropriées telles que des saules (*Salix sp.*) ;
- Maintenir une mesure de protection du cours d'eau de type agro-environnementales et l'envisager en rive droite également

*Illustrations*



© Launoy S.

**Figure 89 : Milieux marécageux**